

1. Le collectif

Les présentes conditions sont valables pour le collectif « C'est la classe » domicilié au 125 André le Bourblanc, 78 590 Noisy le Sec

SIRET : 105718894 RCS Versailles

2. Biens et Services Proposés

Le collectif « C'est la classe » propose des services d'enseignement du Français Langue Étrangère, des interventions en didactique, des ateliers thématiques et des cours de soutien scolaire en ligne ou avec déplacement au domicile des clients. La grille tarifaire proposée inclut les frais de services (déplacement, préparation et animation des cours ainsi que les corrections d'exercices). Les cours en groupe, au tarif particulier mentionné sur la grille tarifaire ne sont possibles qu'après le test de positionnement sur l'avis du collectif de professeurs en vue d'une harmonie des groupes pour optimiser la progression.

3. Tarifs appliqués et Conditions de Remboursement

Les tarifs des cours sont Hors Taxes et sont exonérés de TVA au titre de la formation professionnelle Article 261 du CGI, la TVA est applicable pour les services non couverts par cette exonération (passation d'examens DCL, DFP, TCF, TEF, DELF/DALF). Les heures de cours sont proposées au tarif inscrit sur le devis signé par le client. Aucun remboursement des heures de cours et des services ne sera possible en cas de service effectué.

4. Conditions de paiement

A la suite de la signature d'un devis, une facture est éditée, le montant y figurant est à régler dès réception.

Le paiement des prestations s'effectue selon les modalités suivantes :

- **Paiement comptant avant le début du premier cours (hors cours d'essai) pour tous les cours collectifs et les ateliers.**
- **Paiement comptant ou à réception de la facture mensuelle pour les cours particuliers en fonction de ce qui a été convenu dans le contrat.**
- Tous les paiements sont dus en euros, par **[virement bancaire, carte bancaire, prélèvement automatique, etc.]**, sauf disposition contraire convenue par écrit entre les parties.

Les prestations sont considérées comme validées uniquement après réception effective du paiement. En cas de non-paiement à l'échéance, le Prestataire se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations jusqu'à régularisation complète.

En cas de retard de paiement, des pénalités pourront être appliquées, calculées sur la base d'un taux égal à **trois fois le taux d'intérêt légal**, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de **40 euros**, conformément aux dispositions de l'article L441-10 du Code de commerce.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

5. Programmation d'un cours

Les cours sont programmés à la demande des clients suivant les disponibilités communiquées au moment de l'inscription.

Toute nouvelle demande de cours s'accompagne du remplissage d'un nouveau formulaire d'inscription et de la signature d'un nouveau devis. Afin de permettre une organisation sereine, le devis doit être signé 72h avant le premier cours concerné.

6. Annulation d'un cours

Dans le cas d'une annulation de cours par le collectif, une proposition de reprogrammation sous 7 jours sera offerte sans frais, en cas d'impossibilité avérée de reprogrammation, les heures non effectuées seront intégralement remboursées.

Dans le cas d'une annulation de cours par les clients à moins de 72h de l'horaire programmé, une proposition de date pour un cours de remplacement sera faite sur une plage horaire prévue maximum à J+7 du cours initial. En cas d'indisponibilité des clients dans ce délai, les cours seront annulés et les sommes payées ne seront pas remboursées.

Avec l'accord préalable du collectif, il est admis qu'un cours prévu en présentiel soit maintenu en ligne, avec ou sans changement de professeur, selon les disponibilités des enseignants.

7. Annulation des forfaits.

En cas d'annulation du forfait et quel qu'en soit la raison, le remboursement sera fait selon la formule : prix du forfait - (le nombre d'heures effectuées X le taux horaire de l'heure de base)

8. Clause de changement de professeur

Dans un souci de garantir une qualité d'apprentissage optimale, le Formateur du collectif « C'est la classe » s'engage à permettre au Client (ou à l'élève concerné) de demander un changement de professeur en cas d'incompatibilité manifeste (relationnelle, pédagogique ou autre), dûment justifiée.

La demande devra être formulée par écrit (courriel ou courrier) et préciser les motifs de l'incompatibilité. Après réception de la demande, le Formateur du collectif « C'est la classe » s'engage à étudier celle-ci dans un délai de 7 (sept) jours ouvrés et, si elle est jugée fondée, à proposer un nouveau professeur dans les meilleurs délais, dans la limite des disponibilités existantes.

9. Clause de médiation en cas de litige

En cas de différend relatif à l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du présent contrat, les parties s'engagent à tenter de résoudre le conflit à l'amiable, dans un esprit de bonne foi et de coopération.

À défaut de résolution amiable dans un délai de **30 (trente) jours** à compter de la notification écrite du différend par l'une des parties, celles-ci conviennent de recourir à une **procédure de médiation** avant toute action judiciaire.

La médiation sera conduite par un médiateur professionnel indépendant, choisi d'un commun accord entre les parties. À défaut d'accord sur le choix du médiateur dans un délai de **15 (quinze) jours**, celui-ci sera désigné par le Centre de Médiation compétent territorialement ou, à défaut, par toute autre autorité habilitée.

Les frais de médiation seront partagés à parts égales entre les parties, sauf décision contraire du médiateur.

10. Garantie de service

Un cours acheté est garanti ou remboursé dans les conditions précisées sur le devis signé par toutes les parties. L'entreprise ne saurait garantir les résultats et la progression des clients compte-tenu de l'implication nécessaire de ces derniers dans le processus d'apprentissage.

11. Litiges

En cas de litige le tribunal compétent est le tribunal de grande instance ou de commerce. Les présentes conditions sont valables jusqu'à rédaction et diffusion de nouvelles conditions générales. Par défaut, la date inscrite sur la facture fait foi en ce qui concerne les conditions à appliquer.

12. Protection des données personnelles

Dans le cadre de la vente de prestations pédagogiques, le collectif de professeurs de FLE est amené à collecter et traiter des données personnelles (nom, prénom, adresse e-mail, informations de facturation, etc.) nécessaires à la gestion des commandes, à la communication avec les clients et au bon déroulement des services proposés.

Ces données sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679). Elles ne sont conservées que pendant la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées et ne sont jamais transmises à des tiers sans consentement préalable.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de ses données. Pour exercer ces droits, il peut contacter le collectif à l'adresse suivante : info@cest-la-classe.com. En passant commande, le client accepte que ses données soient utilisées dans le cadre strict des finalités décrites ci-dessus.